

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 22 JANVIER 2019



Date de convocation : 16 Janvier 2019

PRÉSENTS : PAGEAUD Lionel, BOULARD Stéphane, SAGOT Judith, BRUNET François, PAQUET Monique, AVRIL Lionel, BARREAUD Daniel, BAUDOUIN Annick, BERLAND Benoît, CERCEAU Pierre, CHARRIER Pascal, CHOLLET Corinne, GOBIN Monique, LACOMBE Emmanuel, MAROT Jean, PICORON Andrée, THIBAUD Sébastien.

EXCUSÉS : ALLARD Marie-Berthe, BERLAND Guillaume, BIROT Serge, BONNET Franck, COURSEAU Hélène, PELLETIER Nadège, POUPEAU Yvon, RONCIN Sophie, SERVANT Bernard, TOMBU Catherine.

Secrétaire de séance : BOULARD Stéphane

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

1. APPROUVE le procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 18 Décembre 2018.
2. PREND ACTE des décisions prises par Monsieur le Maire par délégation du Conseil.
3. FIXE le montant de l'enveloppe budgétaire 2019 pour les travaux de rénovation programmée et les éventuels travaux de rénovation suite aux visites de maintenance de l'éclairage publique à 1 000,00 €.
4. DECIDE d'autoriser Monsieur le Maire à signer une convention de servitude de passage en terrain privé pour un exutoire d'une canalisation d'eau pluviale.
5. AUTORISE Monsieur le Maire à signer la nouvelle convention de gestion à intervenir avec la Communauté de communes du pays de Fontenay Vendée relative à la gestion de la salle des 4 Vents.
6. ACCEPTE la dissolution du budget annexe du Centre de Loisirs. Les restes à recouvrer et le résultat 2018 seront repris au budget principal de la commune.
7. ADOPTE le tableau des effectifs au 1^{er} janvier 2019, suite aux différentes suppressions, créations ou modifications de postes comme suit :

Secteur administratif :

- Rédacteur principal de 1^{ère} classe, titulaire CNRACL, à temps complet.
- Adjoint administratif territorial principal de 1^{ère} classe, titulaire CNRACL, à temps complet.
- Adjoint administratif territorial, titulaire IRCANTEC, à 18H00 hebdomadaires.

Secteur technique :

- 2 Adjoint technique territoriaux, titulaires CNRACL, à temps complet.
- Adjoint technique territorial, titulaire CNRACL, à 31H75 hebdomadaires.
- Adjoint technique territorial, titulaire CNRACL, à 28H80 hebdomadaires.
- Adjoint technique territorial, titulaire IRCANTEC, à 15H00 hebdomadaires.
- Adjoint technique territorial, titulaire CNRACL, à 14H00 hebdomadaires.
- Adjoint technique territorial, titulaire IRCANTEC, à 9H00 hebdomadaires.

8. DECIDE, suite au transfert de compétence Enfance Jeunesse à la Communauté de communes, à compter du 1^{er} janvier 2019, d'accepter la mise à disposition de deux agents communaux, pour une première période de 3 ans, comme suit :
- Pour Mme BRUNET Christelle : pour 2h45 par semaine pendant les semaines d'école et pour 19h15 par semaine pendant les semaines de grandes vacances scolaires.
 - Pour Mme GOUJON Corinne : pour 16h45 par semaine pendant les semaines de petites vacances scolaires et pour 19h15 par semaine pendant les semaines de grandes vacances scolaires.
9. DECIDE d'adhérer au service « Gestion du risque chômage pour le secteur public » du Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Vendée qui permet l'instruction et le suivi mensuel des dossiers d'allocations de retour à l'emploi des agents du secteur public qui ont été involontairement privés d'emplois.
10. AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention à intervenir avec le Centre de Gestion et la Communauté de communes Pays de Fontenay-Vendée pour les missions du service Santé et Sécurité au Travail.
11. ACCEPTE de faire partie du groupement de commandes pour le marquage horizontal au sol sur les voies communales. C'est la Communauté de communes qui sera le coordonnateur de ce groupement de commandes.
12. APPROUVE le projet d'aménagement et de mise en sécurité de la rue du Docteur Rouger et de la Rue des Moutons et son plan de financement et charge Monsieur le Maire de faire les demandes de subventions.

Fait à Doix lès Fontaines, le 28 Janvier 2019
 Le Maire,
Lionel PAGEAUD

